

Principes et outils de la gouvernance du Plan Séisme

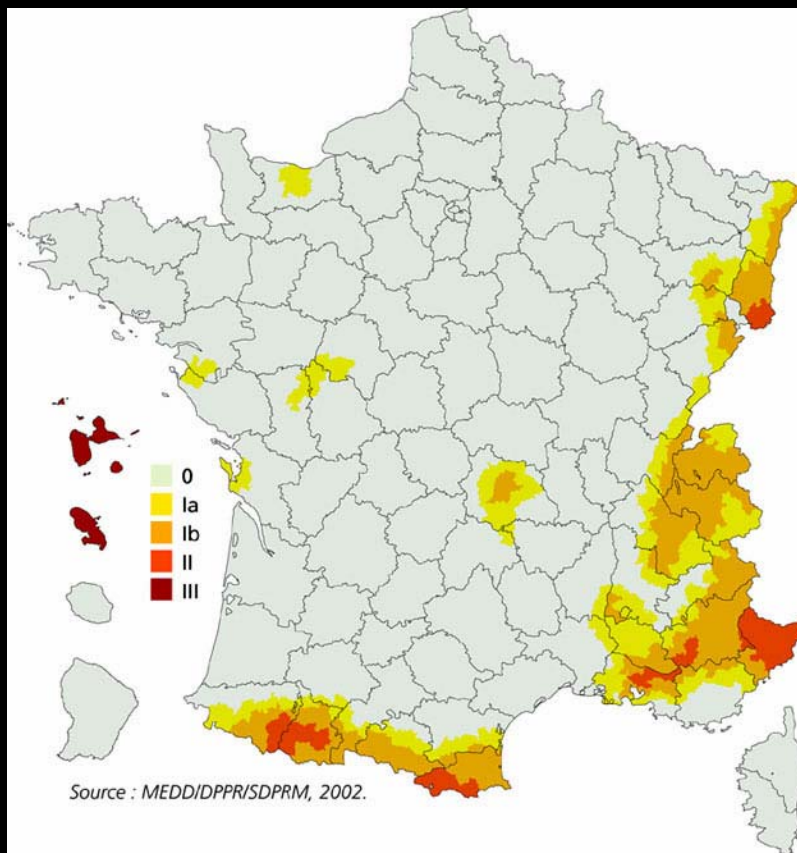


Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques

Objet du Plan séisme

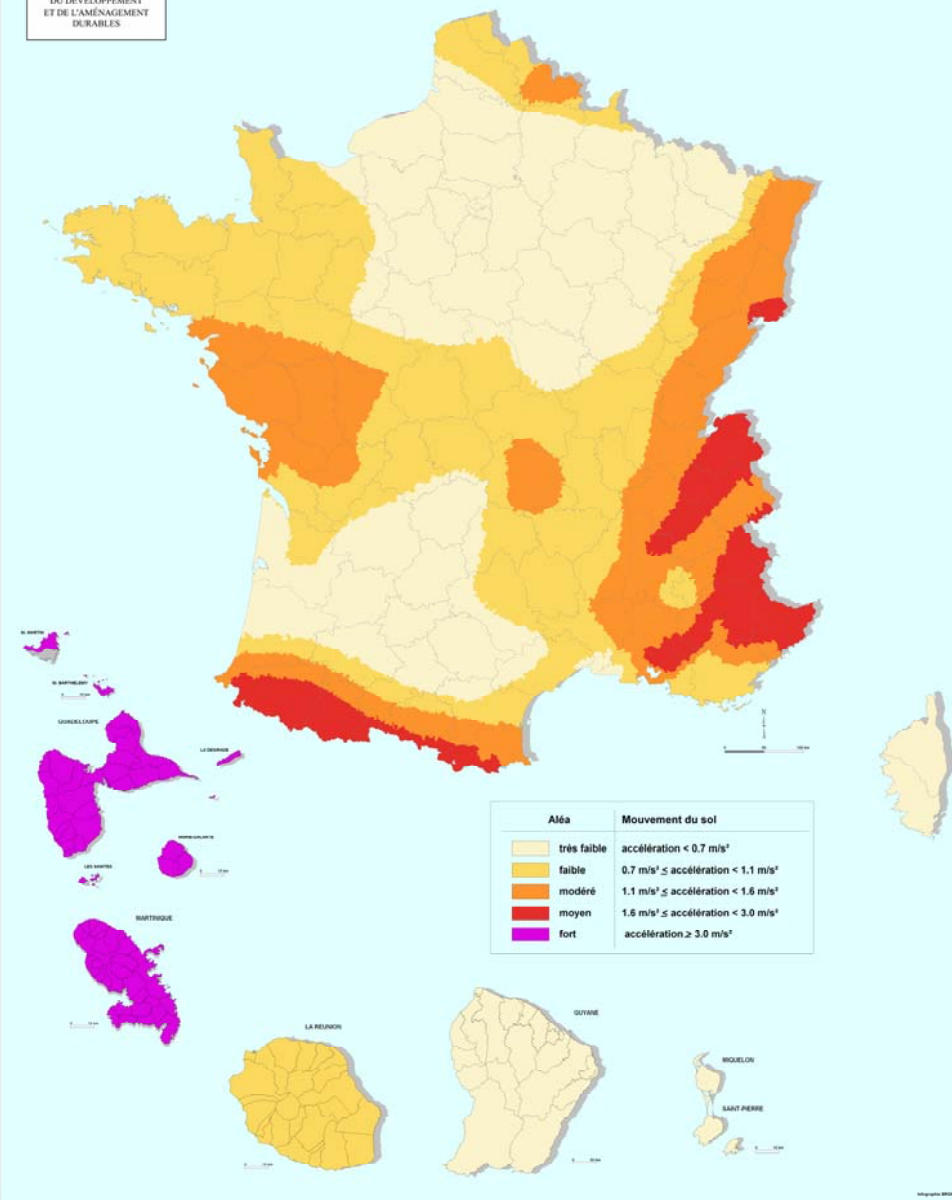
Réduire le nombre de victimes potentielles





**Zonage de 1991
(articles R563-1 à
R563-8 du Code de
l'environnement)**

Aléa sismique de la France



Des constats alarmants en France : nécessité d'un Plan Séisme

- Un phénomène avéré en métropole et aux Antilles
- La perte de la mémoire du risque
- Une faible culture du risque
- Un mauvais respect des règles de construction parasismique

Le Plan Séisme national (www.planseisme.fr)

Programme interministériel (Écologie et Développement durable, Intérieur et Outremer, Recherche, Éducation nationale, Enseignement supérieur, ...)

4 Chantiers, des ateliers, des actions (plus de 80)

Durée : 6 ans (2005 à 2010)

Conduite nationale du programme : MEDAD

Déclinaison locale du programme suivant les besoins locaux > animation et pilotage locaux

Actions réalisées par les différents acteurs du risque sismique (publics et privés)

Chantier n°1: approfondir la connaissance scientifique de l'aléa,
du risque et mieux informer sur celui-ci

Ateliers 1.1 Formation : J. Faye (DPPR)

1.2 Information : J. Faye (DPPR)

1.3 Evaluation du risque : M. Pinon-Leconte (DPPR)

1.4 Capitalisation de la connaissance : L. Moulin (DRAST)

1.5 Compréhension du risque : P. Sabourault (DPPR)

Chantier n°2 : améliorer la prise en compte du risque sismique
dans les constructions

Ateliers 2.1 Zonage sismique : P. Sabourault (DPPR)

2.2 Règles de constructions : D. Ritzenthaler (DGUHC)

2.3 Respect de la réglementation : A. Voeltzel (DGUHC)

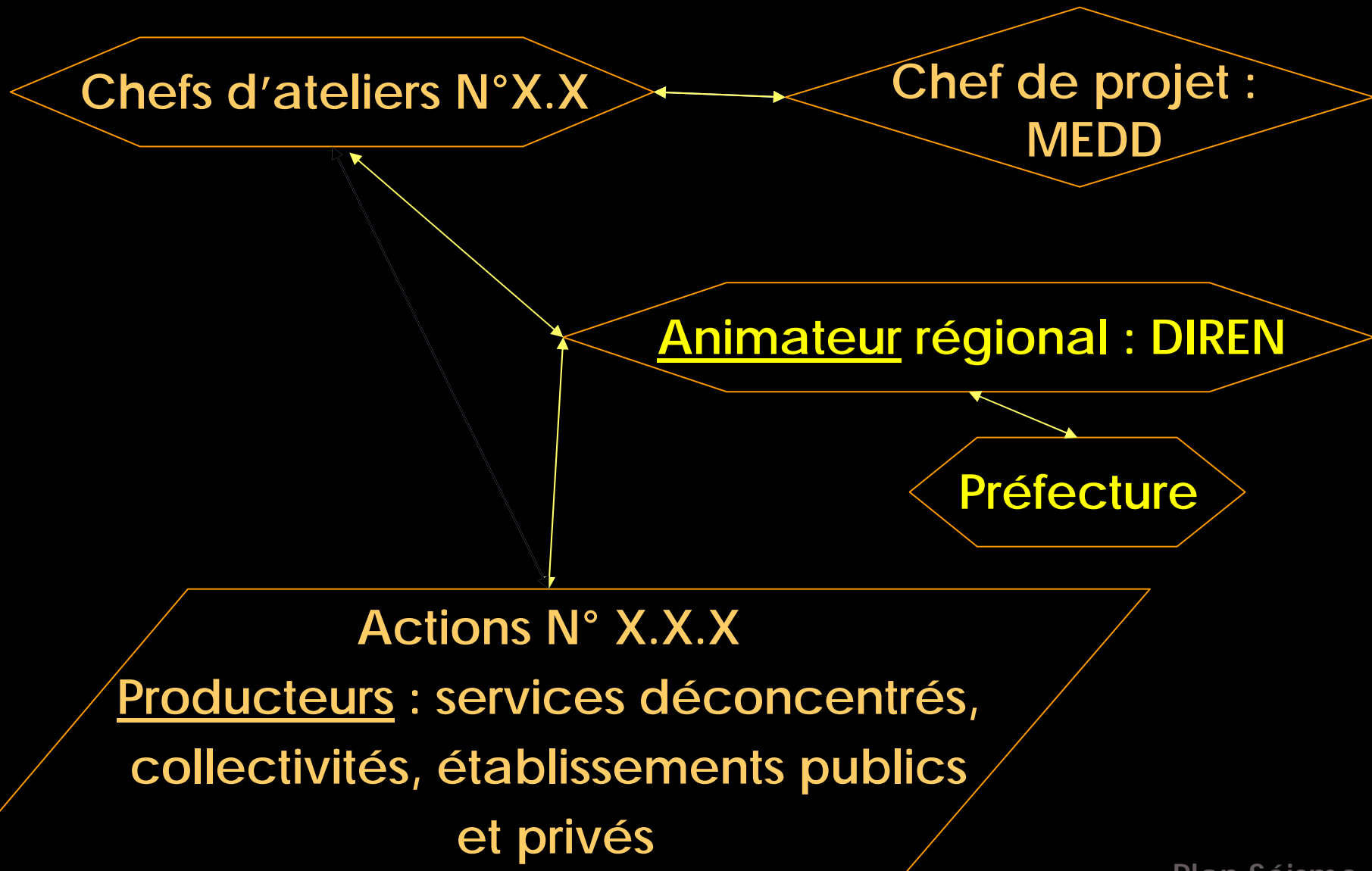
2.4 Connaissance des enjeux : J. Faye (DPPR)

Chantier n°3 : concertation, coopération et communication

E. Crochet (DDSC) et P. Sabourault (DPPR)

Chantier n°4 : Prévention du risque tsunami : **R. Feunteun (DPPR)**

Animations locales



Plan Séisme Antilles

(volet Antilles du Plan Séisme national)

Tâches essentiellement de renforcements et reconstructions des bâtiments importants les plus vulnérables

Pilotage :

- Une cellule centrale d'appui interministériel :
 - MEDAD(DPPR, DGUHC),
 - MIOMCT (DDSC)
 - Min Finances
- Une cellule locale par île sous l'autorité des Préfets :
 - DIREN
 - DDE

Outils

En place :

- Lieu d'échanges :
 - Principaux acteurs (rythme annuel : journées nationales)
 - responsables d'atelier (rythme trimestriel)
 - acteurs locaux (comités de pilotage interrégionaux ou régionaux, clubs risques)
- MIOGA (plateforme d'échanges entre les acteurs du Plan Séisme),
- Site internet (accessible à tous les citoyens),

A venir très prochainement

- Démarche qualité (fiches d'actions, fiches de produits)
- CCTP types
- Note de management

Tremblement de terre du 11 juin 1909
25 - SALON - La Rue d'Avignon
KUNT, édit., Marseille

C'est arrivé hier

Cela arrivera demain



Plan Sisme

2005-2010